



CNUCED 14

« DES DÉCISIONS AUX ACTIONS »

NAIROBI, 17-22 juillet 2016

Session sur la contribution de la société civile à l'Agenda 2030

Notes d'intervention de Madani KOUMARE – RIPESS

La situation de la planète et de ses peuples est grave.

Selon le rapport 2015 des OMD, dans le monde, près de 60 % du milliard de personnes extrêmement pauvres vivaient dans cinq pays seulement dont deux en Afrique subsaharienne (le Nigéria et la République démocratique du Congo)¹.

Lors de COP 21, les Etats ont pris l'engagement de limiter le réchauffement de la température de la planète à 1,5 degrés. Les Etats ont également adopté lors de l'AG de l'ONU de septembre dernier : ***Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030***

Les engagements des Etats sont louables, et sont appuyés par la société civile, Mais... hélas, sans des changements profonds dans le modèle de développement dominant, ces engagements risquent d'être des chimères.

Regardons la situation de face, avec un regard historique. Examinons des grandes tendances dans le développement à l'échelle mondiale.

En 1917, le PIB par habitant d'Argentine était de 1 400 \$ et celui du Canada était de 1 700 \$. En 2015, selon les statistiques du FMI, celui du Canada est maintenant 45 553 \$ et celui d'Argentine est de 22 544 \$. En d'autres termes, la différence en 1917 était seulement 300 \$, maintenant ses 23 000 \$, soit un écart 77 fois plus élevé. Nous pourrions donner des exemples de nombreux pays dans une situation similaire.

Le PIB par habitant de la Chine en 1980 était de 309 \$. En 2015, est d'environ 14 000 \$. Au Canada en 1980, il était de 11 120 \$. La différence en 1980 était d'environ 10 800 \$. La différence en 2015 est maintenant de 30 500 \$. La Chine est en train de rattraper, avec plus ou moins une augmentation de 10% par an dans le PIB depuis environ 20 ans. Même si la Chine a augmenté de 7% (plus réaliste) et au Canada de 3%, ce qui est assez grand, il faudrait environ 30 ans pour rattraper le Canada.

Prenons d'autres pays comme le Mali, avec un indice national de pauvreté de 43,6% ou Haïti avec un PIB de plus ou moins 2000 \$. Même avec un taux d'augmentation de 7%, ça prendrait au moins 55 ans. Ainsi, du simple point de vue mathématique, si le PIB augmente au même rythme partout sur la planète, l'écart entre pays dit développés et pays dit en développement, augmente constamment.

Le modèle de développement dominant provoque ainsi une inégalité croissante entre les pays et populations du monde, mais également à l'intérieur des frontières de la plupart des pays.

¹ Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2015.

Il s'agit là d'une situation de paradoxes quand on fait allusion aux objectifs de croissance et de lutte contre la pauvreté prônée par les ODD.

L'exemple du coton du Mali mérite d'être partagé : Ce coton est de première qualité et écologiquement sain. Il est le principal produit d'exportation et participe pour plus de 30% dans les recettes budgétaires avec plus de 2 000 000 de ménages vivant directement de ce secteur.

Au Mali, le secteur coton est contrôlé par l'État à travers la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) et des actionnaires privés nationaux et internationaux. Il compte plus de 200 coopératives de production et de services dont la place doit être renforcée dans l'approche de partenariat.

Plus généralement en Afrique, les pays producteurs et exportateurs de coton se débattent dans les pires difficultés, parce que confrontés à la surproduction mondiale (due aux subventions agricoles des États-Unis d'Amérique, de l'Union Européenne et de la Chine à leurs producteurs) et aux pressions de restructuration des institutions financières multilatérales....

Cette situation démontre, s'il en était besoin, que l'ouverture au marché mondial par le biais des matières premières agricoles est synonyme d'appauvrissement, d'insécurité alimentaire, mais aussi d'aliénation, puisque les pays piégés n'arrivent pas à envisager sérieusement des alternatives à l'ouverture pour un commerce mondial inéquitable (Cela interpelle l'esprit du paragraphe 41 du document final d'adoption des ODD 2030 et son objectif 17).

Il s'agit simplement d'une violation de droits économiques, sociaux et culturels en ce sens que quand le coton malien par exemple se vend mal, la conséquence c'est une diminution drastique des dépenses publiques qui vont à l'éducation, à la santé, à la sécurité alimentaire toutes choses qui sont des droits fondamentaux reconnus dont le respect conditionne le développement humain durable.

Les millions de paysans des pays les moins avancés sont des victimes innocentes de la politique d'ouverture des marchés avec les règles injustes de l'OMC qui ne profitent qu'aux plus puissants.

Dans un ordre mondial responsable et respectueux des droits humains fondamentaux, les Pays les Moins Avancés n'auraient pas eu à ouvrir leurs veines pour servir le marché mondial de tant de matières premières pendant que leurs propres populations, en majorité jeune, s'appauvrissent de jour en jour, s'exilent ou se réfugient dans des secteurs informels pour survivre.

Les Maliens sont de plus en plus pauvre (72%) et, à défaut d'alternatives crédibles sur le plan national parce que l'État est lié par des accords et conditionnalités des institutions financières internationales, la majorité des jeunes préfère s'exiler que de perdre leur dignité en étant incapables de remplir les espoirs que leurs parents et la société avaient placé légitimement en eux.

Les artisans – tisserands qui peuplent encore des campagnes et des villes et qui, de leurs mains, confectionnent des textiles, de qualité sont obligés de placer leurs économies réalisées, au prix de mille privations, dans les mains d'intermédiaires et de passeurs sans scrupule pour avoir d'improbables visas ou de passage d'entrée en Europe ou de se réfugier dans l'informel pour échapper à la fiscalité disproportionnée.

Le scandale du dumping du coton euro-américain est juste un aspect de cette injustice. Par la pression de leurs transnationales le rôle de l'État est réduit et les acquis sociaux sont menacés dans les PMA, au

nom de la rentabilité financière. La coopération dite de développement n'y apporte pas ou peu les accompagnements attendus.

Les PMA ont plutôt besoin, que par le biais de la coopération leur potentiel d'investissement soit mis en échelle localement pour créer des opportunités de transformation industrielle des matières et produits locaux ainsi que des mécanismes de financement permettant aux entreprises d'économie sociale et solidaire de créer des revenus et des emplois durables.

Avec les partenaires au développement ainsi que les investisseurs privés responsables, ils doivent promouvoir la finance solidaire par la création de fonds de capitaux patients à même de développer les entreprises d'économie sociale et solidaire et de lutter contre le chômage des jeunes, la pauvreté et l'exclusion économique et professionnelle.

Il s'agira surtout de :

- la mise en place des conditions de création et de développement de l'entrepreneuriat social/ collectif dans des secteurs porteurs à haute intensité de main d'œuvre et de valeur ajoutée.
- l'accès au crédit à des conditions préférentielles pour le démarrage et le développement des entreprises.
- l'amélioration de la compétitivité et de la productivité avec l'introduction de nouvelles techniques de gestion et l'acquisition d'équipements et de technologies modernes;
- l'établissement de partenariat avec les entreprises des autres secteurs de l'économie ;
- l'adoption de mesures favorisant l'accès des entreprises promues aux marchés rémunérateurs de leurs produits.

De telles opportunités donnent aux jeunes des raisons de rester dans leurs territoires ,en accédant à un travail décent ou en développant leurs propres entreprises sociales, ainsi qu'aux millions de paysans, sinistrés ,de vivre dignement de leur travail, d'éduquer leurs enfants et d'accéder aux soins de santé, toutes choses qui constituent des droits.

Dans tout cela il faut i) privilégier le savoir de la paysannerie et le renforcer par des échanges réguliers sur les bonnes pratiques, les défis et les innovations, ii) orienter la production sur la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire ; maîtriser les circuits mondiaux de commercialisation.

Aussi, Face à l'état actuel désastreux du monde à cause de l'échec du tout au capital, les pratiques de l'économie sociale et solidaire s'imposent comme des alternatives avérées pour juguler les effets pervers de la mondialisation ultralibérale.

Comme le démontre Thomas Piketty dans le livre *Le Capital au XXIème Siècle*, le 1% des plus riches des États Unis ont accaparés plus de 50% de l'augmentation de la richesse du pays survenue depuis la crise de 2008. Le rapport d'OXFAM présenté au Forum économique de Davos est éloquent. Cinquante (50) pour cent de la richesse mondiale appartient au 1% des plus riches.

Le RIPESS se positionne pour des réponses inclusives aux défis du développement durable en travaillant, à la fois, pour à accroître la résilience des communautés, en particulier leur capacité à satisfaire équitablement leurs besoins alimentaires, énergétiques, financiers, en habitation et leurs moyens de subsistance durables.

Il va donc s'en dire que pour mieux lutter contre la pauvreté ou la réduire tout au moins, il faille absolument élaborer et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes de développement élaborés suivant l'approche droits humains avec des principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Si nous sommes réellement sincères avec l'affirmation des Objectifs de développement durable à l'effet que personne ne soit être laissé pour compte, il faut nécessairement changer le paradigme fondamental qui domine le monde depuis plus de deux siècles.

Nous appuyons les demandes de la société civile mondiale, ainsi que d'un très grand nombre de pays, afin taxer les transactions financières, d'abolir les abris fiscaux et l'évasion fiscale, d'éliminer les traités commerciaux négociés de manière non-transparentes et qui établissent des tribunaux occultes qui échappent à tout contrôle des états et des populations, d'éliminer les dettes illégitimes, etc.

Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS), dont j'ai le privilège de représenter ici, est présent dans l'ensemble des continents. Nous avons des racines dans plus de 65 pays, principalement des organisations qui travaillent déjà à améliorer le niveau des communautés qu'elle représente. Dans certains pays, l'ESS est reconnu dans les politiques publiques et par des législations.

Depuis le Sommet RIO+20, nous sommes intervenus dans divers forums et conférences afin de mettre de l'avant des alternatives au système dominant.

Plus particulièrement, tel que nous l'affirmions l'an dernier lors du Sommet de l'ONU à l'occasion de l'adoption des ODD 2016-2030, dans la séance « *Favoriser une croissance économique durable, la transformation et la promotion de la consommation et la production durables* » :

En tant qu'organisation de promotion de l'économie sociale et solidaire, nous croyons qu'il est temps de changer de paradigme, qu'il est plus judicieux, maintenant, d'orienter les efforts vers la création de revenus décents pour les plus vulnérables. Nous suscitons et accompagnons les initiatives porteuses qui créent pour les personnes vulnérables, qui ne sont pas des personnes incapables, des opportunités d'affirmer les talents d'entrepreneurs sociaux qui sommeillent en elles.

Nous considérons essentiel que la CNUCED adopte comme perspective pour le commerce et le développement une approche qui favorise un développement inclusif, équitable et durable. Nous soumettons que l'économie sociale solidaire, ancré dans des communautés locales, régionales et nationales, un développement dont les populations sont les principaux acteurs, est essentiel. Les entreprises de l'ÉSS sont généralement sous forme collective comme les coopératives et associations de producteurs, et dans la majorité des législations, sont inaliénables. Elles permettent ainsi la durée et la solidité dans le temps.

Les activités de l'ÉSS renforcent le développement local, soutiennent la création de revenus décents, favorise l'autonomisation des femmes, est inclusive de tous les membres de la communauté, tout en étant une approche qui en «re» localisant le développement, est une approche avec un impact environnemental, notamment en production de CO 2, nettement inférieur.

Les objectifs du développement durable n'ont aucune chance d'être atteint, même de moitié, dans les PMA, d'ici 2030, si les règles du commerce international ne favorisent pas des prix rémunérateurs de

leurs produits d'exportation, si les conditions ne sont pas créées localement et accompagnées par la coopération internationale pour la création de valeurs ajoutées directes.

La mobilisation de ressources financières nécessaires pour une mise en œuvre idoine des ODD, pour un développement réellement durable nécessite de nouveaux modèles économiques dont la performance et la pérennité s'appuieront sur les vécus et les savoirs des communautés, dans une approche basée sur la solidarité et l'inclusion.

Personne ne sera laissé pour compte, en marge des progrès réalisés!

L'économie sociale et solidaire favorise l'empowerment des femmes et des jeunes dans les communautés à travers des appuis en renforcement des capacités. Dans cette optique, un accent particulier est mis sur le renforcement des entreprises sociales de jeunes et des femmes en vue de leur participation optimale au développement économique, à travers des mécanismes et outils financiers et techniques adaptés.

En Afrique par exemple, nous avons déjà une longue tradition de solidarité : associations de solidarité villageoises, tontines, troc traditionnel... À ces pratiques communautaires, plus anciennes et très souvent informelles, se sont ajoutées, à la faveur de la modernité, des formes plus structurées et formelles prédisposées d'une part, à l'exercice d'activités économiques telles que les coopératives, les systèmes d'épargne et de crédit, les groupements d'intérêt économique, les groupements féminins...) et d'autre part, à la poursuite d'objectifs sociaux telles que les associations de santé communautaires, les mutuelles sociales, les associations de services sociaux). Cette diversité de forme est à l'aune des initiatives autogènes des communautés visant à résister collectivement contre les adversités socioéconomiques au travers de la mutualisation des moyens, des savoirs et des bonnes pratiques de solidarité dans nos sociétés.

Même si l'économie Sociale et Solidaire n'est pas une pratique nouvelle en Afrique, sa place et sa contribution dans le développement sont largement en deçà de son rôle de régulation économique, sociopolitique et de réduction des inégalités sociales en tant qu'approche efficace et efficiente d'accès des plus économiquement faibles aux services et équipement sociaux de base.

L'avenir de l'humanité passe obligatoirement par plus de solidarité et de justice.

Un vieux sage de chez nous, Sékou AHMADOU disait, « si tu es puissant, tâche d'être magnanime, si tu as, sache partager, même en colère sache agir avec dextérité et, même profondément déçu par les hommes, sache quand même garder quelques égards pour eux parce qu'en tout homme sommeille une partie de la divinité »

Il s'agit tout simplement de l'attitude contraire des pays riches et des transnationales qui se complaisent dans leur condescendance par rapport au besoin de solidarité active des Pays les Moins Avancés.